

Calendrier

➤ **Secrétariat de l'Union**

Lundi 27 février 2017 -14h30

➤ **Commission Exécutive de l'Union**

Lundi 20 mars 2017 -14h30

➤ **Bureau régional**

URIF.FO

Vendredi 24 février 2017

➤ **Protection sociale**

- Conseil CPAM 94:31 mars2017

➤ **Commission logement afoc idf**

Vendredi 10 février 2017

➤ **Comité Régional Action Logement**

Vendredi 17 février 2017

➤ **Formation syndicale**

Inscription ouverte pour 2017 avec le site internet www.fo94.fr dont le calendrier est en ligne comme le formulaire d'inscription.

conditions impératives : **se manifester deux mois avant la date de la session** demandée pour les formalités administratives et syndicales
Contacts Philippe PEYSSON ou Nathalie

➤ **Journal FO VAINCRE94**

Prochaine parution et rédaction vers fev2017. Articles bienvenus des syndicats à nous faire parvenir assez rapidement .

Agendas 2017

Matériel confédéral siglé FORCE OUVRIERE encore disponible agenda confédéral FO -

format de poche 1,60 Euros

semainier confédéral FO

- format a4 12,00 Euros

FO94, Courrier de l'Union
Janv/fev2017

Édité le 6 février2017

UNION DEPARTEMENTALE FO 94

Commission Paritaire

0320 S 07318

Directeur de la publication

Marc BONNET

Rédaction : le Secrétariat

Imprimé par nos soins

(IMP UD FO 94)

RESULTATS élections TPE : PEU BRILLANTS !



Le dépouillement des votes électroniques et par correspondance est intervenu depuis la clôture du scrutin le 13 janvier 2017, les résultats du 3 février 2017 sont éloquents notamment sur la participation de **4.5 millions de salariés** des tpe: **7.35% soit 323 622 exprimés.**

CGT	25.12%	-4.42
CFDT	15.49%	-3.77
FO	13.01%	-2.24
UNSA	12.49%	+5.14
CFTC	7.44%	+0.91
SOLIDAIRES	3.5%	-1.25
CFE-CGC	3.38%	

Conseillers Prud'hommes, conseillers du salarié, mandats cpam et caf94

De par la loi, la représentativité dégagée fin mars en consolidant les résultats des élections IRP (dp, dup, ce), des élections TPE et MSA, donnera lieu alors à la désignation fin 2017 des **conseillers prudhommes** pour un mandat de 4 ans , avec une contrainte nouvelle de parité hommes/femmes à désigner selon le nombre de sièges obtenus.

Ci joint un **collationnement des potentiels** (cf page3) car la connaissance du droit du travail, code du travail est requise sachant que les militants s'engagent à suivre la formation exigée, à siéger aux audiences et à la vie prudhomale, aux réunions de l'union départementale.... Cela vous intéresse, retournez cet appel à candidature .

Egalement fin 2017, la DIRECTTE procédera sur proposition des syndicats au renouvellement des **conseillers du salarié** pour un mandat de 3 ans qui consiste à accompagner les salariés lors des entretiens préalables de licenciement là où il n 'existe pas d'élus du personnel- contraintes : disponibilité, réactivité téléphonique, mobilité..

Enfin, fin 2017 sera aussi le **renouvellement des mandats dans la protection sociale collective, conseils cpam 94 et caf 94**, cramif etc... avec là aussi une contrainte de parité hommes /femmes, conditions d'âge, etc..

Le conseil CPAM 94 comprend 2 titulaires et 2 suppléants tout comme le conseil d'administration de la CAF94 soit 8 militants dont les sortants seront associés et reconduits le cas échéant.

Le collationnement des forces et militants, disponibles et intéressés, est ouvert sachant que la Commission Exécutive de l'Union aura le dernier mot de ses délégations interprofessionnelles.

Communiqué confédéral : ELECTIONS TPE

Les trois principales organisations enregistrent une baisse de leur score aux élections TPE, FORCE OUVRIERE enregistrant d'ailleurs une baisse moins importante.

Ces scores sont à relativiser dans la limite où la participation est aussi en chute (- 30% de votants) pour des raisons liées à la nature et à l'organisation de ce scrutin.

Il faut, par ailleurs, noter qu'aujourd'hui les principales organisations sont considérées à tort comme faisant partie des « institutions », institutions qui n'ont guère le vent en poupe dans la période actuelle de déliquescence démocratique, ce qui bénéficie à une organisation moins connue et moins exposée.

Pour avoir une vision précise de la représentativité des organisations syndicales dans le secteur privé, il faut attendre les résultats globaux du 31 mars 2017 basés eux sur la présence syndicale effective.

Paris, le 3 février 2017

Commentaires :

Les résultats des élections TPE sont maintenant connus, même si nous perdons moins que la CGT ou la CFDT, les résultats sont à relativiser dans la limite où il y a un taux faible de participation (de l'ordre de 7,35%) avec 30% de votants en moins.

Dans la période actuelle de déliquescence démocratique les principales organisations syndicales tendent à être considérées comme des « institutions », institutions qui n'ont guère le vent en poupe.

Cela explique aussi pourquoi l'UNSA réalise ce score, pouvant naïvement apparaître comme nouvelle ou hors système.

Cela montre en tout cas le caractère superficiel de ce scrutin, nonobstant les nombreux problèmes d'organisation du vote.

L'Organisation syndicale remercie l'ensemble des camarades pour leur investissement. Même si on a un peu envie de dire « tout ça pour ça ».

Résultats ile de france - (avant ceux du département à venir)

968 629 inscrits	52 942 votants	taux participation 5.47%
		51959 exprimés
cat	794	1.53%
CFDT	8 059	15.51%
CFE CGC	3 096	5.96%
CFTC	4 205	8.09%
cnes	136	0.26%
cnt	1 316	2.53%
cnt-so	762	1.47%
csafam	233	0.45%
fnispad	233	0.45%
FO	5 663	10.9%
FSU	117	0.23%
LA CGT	13 805	26.57%
samup	193	0.37%
snigic	1 091	2.10%
snpst	559	1.08%
spamaf	2 056	3.96%
spelc	11	0.02%
stc	331	0.64%
syndicats anti précarisée	914	1.76%
SOLIDAIRES	2 300	4.43%
UNSA	5 282	10.17%

Nom

Date de naissance.....

Adresse :

Code postal

☎ dom.....

Casier judiciaire vierge : oui ☐ (condition requise)

Entreprise :

Adresse :

Code APE

(sur fiche de paie).

Prénom

Nationalité.....

Ville

N° SS :

☎ portable.....

☎ travail.....

Code postal/ville :

Syndicat FO (impératif) :

.....

Responsabilités électives ou syndicales :

Délégué syndical ☐

Comité d'entreprise ☐

Membre du CHSCT ☐

Conseiller prud'hommes ☐

Défenseur syndical devant les prud'hommes ☐

Délégué du personnel ☐

Représentant syndical au CE ☐

Représentant syndical au CHSCT ☐

Conseiller du salarié ☐

Secrétaire de syndicat ☐

Autre fonction syndicale.....

Préciser laquelle.....

Je souhaite être candidat(e)

Cocher les cases utiles

CONSEILLER PRUD'HOMMES (salariés du privé)

☐ Industrie ☐ Commerce

☐ Agriculture

Section prud'homale

☐ Encadrement

☐ Act. diverses

CONSEILLER DU SALARIE

☐ (incompatibilité avec conseiller prudhommes)

En cas de candidature retenue, je suis conscient(e) que je m'engage à suivre la formation prud'homale proposée comme à ratifier la charte départementale FO94 du conseiller prud'hommes/conseiller du salarié dans l'exercice de ce mandat donné par l'Union départementale.

CONSEILLER CPAM OU ADMINISTRATEUR CAF94

☐ cpam94

☐ caf94

titulaire ☐

suppléant ☐

Date et signature du (de la) :
Candidat(e)

Signature obligatoire du ou de la
secrétaire du Syndicat (nom, prénom, cachet
éventuel)

**CE 30 JANVIER 2017
UN BEAU MEETING DANS L'UNITÉ**

Ce 30 janvier 2017 se pressaient au Gymnase Japy à Paris, plus de 800 militants principalement de FO et de la CGT mais aussi de la FSU, ainsi que de l'UNEF – de l'UNL et de la FIDL.

Dans une formidable ambiance au milieu des drapeaux de FO et de la CGT, nous entendions tout d'abord deux témoignages de militantes de la CGT et de FO qui faisaient part des premières conséquences désastreuses de l'application de la loi Travail dans les entreprises de la santé privée et de la presse et de l'édition.

Puis c'était au tour des responsables régionaux de la CGT, de l'UNEF, de la FSU, de l'UNL et du Secrétaire Général de l'URIF FO qui dans son intervention soulignait bien sûr que cette mobilisation et ce meeting s'inscrivait dans la poursuite des 6 mois d'actions dans l'unité conduisant à exiger l'abrogation de cette loi désastreuse ; il soulignait qu'il ne pouvait y avoir de trêves des confiseurs pendant la campagne électorale et qu'au contraire ce meeting était un véritable tremplin permettant de mobiliser l'ensemble des militants de l'interprofessionnelle pour soutenir et s'engager dans les luttes en cours, dans le commerce contre l'ouverture des magasins le dimanche, à la Mairie de Paris le matin même où les militants réunis en nombre contestaient les remises en cause des statuts, des conditions de travail, de l'emploi - Le 31 janvier où les syndicats FO et CGT d'EDF, particulièrement sont en

grève pour les salaires mais également contre la destruction de l'outil de travail et la fermeture des centrales – Le 1^{er} février où les enseignants de FO, de la CGT et de SOLIDAIRES appellent à faire grève et à manifester contre la volonté de la Ministre de mettre en place un système de notation s'opposant au statut... C'est aussi la mobilisation constante et répétée des cheminots de FO de s'opposer, par la grève et des manifestations à la remise en cause de leur statut mais également de la privatisation du service public. Enfin, il terminait sur les appels de FO, de la CGT et de quelques autres sur le 7 mars 2017 et de la nécessité d'un soutien et d'un engagement de tous les militants présents au meeting afin de lutter aux côtés des hospitaliers, des personnels de la sécu et de l'action sociale en souhaitant que d'autres encore se joignent à ce grand mouvement qui se dessine.

Il concluait par « Vive l'Unité d'action sur des revendications claires » « Vive le syndicalisme libre et indépendant » !

Une fin de meeting dynamique aux accents de l'internationale et une ambiance chaleureuse entre tous les militants présents.

Paris, le 31 janvier 2017

